



SERVICE COMPTABILITÉ

N.REF : DB /CB

DC N° 24.046

## DECISION

 CONCERNANT LE TARIF HORAIRE D'UTILISATION DES SALLES DU COSEC  
 DES GYMNASES LANDRY, PELLETAN, ZOLA, ATLANTIQUE, ESPACE CORDOUAN,  
 STADES ET DOJO DES FIGUIERS

Le Maire de la Ville de ROYAN,

. Vu la délibération du Conseil Municipal du 18 juillet 2020, intervenue pour l'application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 21 juillet 2020 compte-tenu de l'accomplissement des formalités légales,

. Vu l'arrêté ASG N°20.1480 en date du 21 juillet 2020, portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Didier SIMONNET, Premier Adjoint au Maire, rendu exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

. Vu la décision en date du 19 janvier 2023 (DC N°23/018) fixant le tarif horaire des Salles du COSEC, des Gymnases LANDRY, PELLETAN, ZOLA, ATLANTIQUE, ESPACE CORDOUAN, Stades et DOJO DES FIGUIERS, rendue exécutoire le 23 janvier 2023,

## DECIDE

- de fixer à compter du 1<sup>er</sup> février 2024 le tarif horaire d'utilisation des salles du COSEC, des Gymnases LANDRY, PELLETAN, ZOLA, ATLANTIQUE, ESPACE CORDOUAN, Stades et DOJO DES FIGUIERS comme suit :

I – <u>C.O.S.E.C</u> (Complexe Sportif Evolutif Couvert de la Triloterie)	
o Tarif horaire	
- Salle A (Grande Salle)	18,20 €
- Salle B (Petite Salle)	14,20 €
- Salle C (Petite Salle)	14,20 €
- Salle D (Petite Salle)	14,20 €

Correspondance à adresser impersonnellement à Monsieur le Maire

HÔTEL DE VILLE – 80 Avenue de Pontaillac – CS N°80218 – 17205 ROYAN CEDEX – ☎ : 05.46.39.56.56 – 📠 : 05.46.39.56.57

Internet : [www.ville-royan.fr](http://www.ville-royan.fr) – email : [mairie@mairie-royan.fr](mailto:mairie@mairie-royan.fr)

<b>II – <u>GYMNASES (LANDRY, PELLETAN, ZOLA, ATLANTIQUE et ESPACE CORDOUAN)</u></b>	
<b><u>Tarif Horaire</u></b>	
- LANDRY	18,20 €
- LANDRY (Salles d'activité)	14,20 €
- ATLANTIQUE	18,20 €
- ATLANTIQUE (Salle B)	14,20 €
- PELLETAN	18,20 €
- ZOLA	18,20 €
- ZOLA (Salle B)	14,20 €
- ESPACE CORDOUAN	36,70 €
- ESPACE CORDOUAN (salle d'activité)	18,20 €
- ESPACE CORDOUAN (salle de réunion)	11,90 €
<b>III – <u>STADES</u></b>	18,20 €
<b>IV – <u>SALLE D'ACTIVITE</u></b>	
- Tarif horaire	14,20 €
<b>V – <u>DOJO DES FIGUIERS</u></b>	
- Tarif horaire	14,00 €

- d'encaisser la recette correspondante au compte 6200-321-752 du Budget Communal.

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 30 janvier 2024



Fait à ROYAN, le 26 janvier 2024  
Pour le Maire,  
et par délégation,  
Le Premier Adjoint,

Didier SIMONNET